

UNE GRAVURE DE REMBRANDT DONNÉE À L'ASSOCIATION

A l'occasion de l'Assemblée générale, et en raison de l'indisponibilité ce jour-là de Mme Pierrette Paravy, qui devait donner une conférence sur la sorcellerie, Arlette Playoust a accepté de la remplacer en proposant une conférence à partir de ses recherches, inachevées, sur la gravure de Rembrandt donnée à l'association en 1995 par M. Henri Bruguier, de Serres (Voir Lettre aux amoureux n° 4, avril 1997), et déposée provisoirement ce jour au Musée départemental, par mesure de sécurité.

Cette gravure a toute une histoire et, au-delà de son intérêt intrinsèque, c'est à cette histoire que je me suis particulièrement intéressée, en construisant mon récit comme un jeu de pistes. Car la gravure a été trouvée dans les greniers d'une maison de Serres, ce qui ouvre une première piste de recherche, et elle porte sur elle-même plusieurs indications manuscrites, de différentes époques, qu'il convient d'analyser et d'explorer.

Je ne reviens pas ici sur les deux inscriptions figurant au bas de la gravure elle-même, et qui lui donnent son caractère d'authenticité, à savoir l'une, gravée en même temps que la gravure elle-même : « Rembrandt f. cum pryvil. 1633 » et, un peu plus loin, manuscrite cette fois : « Justus Danckers excudebat ». La première confirme qu'il s'agit de la grande période de Rembrandt où il représente de nombreuses descentes de croix, peintes ou gravées ; la seconde montre que cette gravure, réalisée en 1633, fut diffusée plus tard, vendue ? par un éditeur d'Amsterdam, Justus Danckers, entre 1666 et 1692.

Ces points seront développés dans le texte complet de la conférence, lorsqu'il sera publié.

Plusieurs autres pistes sont donc à suivre :

- tout d'abord celle de la maison où elle a été trouvée, au 13 rue de l'Auche à Serres, au-dessus de la porte de laquelle figure, d'ailleurs, la date de 1749 : il se trouve que cette maison a appartenu, au XIXe siècle, à un certain Tardieu. Recherches faites, ce Tardieu se révèle être un protestant venant se déclarer, en 1787 (édit de tolérance), avec toute sa descendance. L'une des premières hypothèses que j'avais antérieurement émise, à savoir les liens entre cette gravure hollandaise et la société protestante de notre région va-t-elle pouvoir être confirmée ? Il faut approfondir. Rien ne prouve que cette gravure s'y trouve du temps des Tardieu. A qui passe cette maison entre Tardieu et Bruguier ? à ce jour, et je n'ai pas terminé l'exploration, j'ai pu constater que la maison est restée une bonne partie du XIXe siècle dans la famille, pour être adjugée fin XIXe s. à Joseph Corréard, mais qu'elle a été également louée vers 1856 aux dames de Saint-Joseph, de Gap, sans bail, ce qui ne facilite pas les recherches, et j'en suis là pour le moment... Je n'ai pas encore trouvé le lien Tardieu-Bruguier.
- autre piste, l'une des inscriptions figurant au dos de la gravure, sur un papier collé pour la renforcer, dont le texte est très incomplet : « ... établie le 1er janvier 1733 (ou 1753) sous la protection de Monseigneur le Duc de Villars... générale de l'Académie royale de peinture et de sculpture de Paris, PROTECTEUR, le Duc de Villars, pair de France, grand d'Espagne de la première classe, chevalier de la toison d'or... ». Que peut nous apporter cette inscription ? Autre question non élucidée à ce jour. Elle m'a entraînée dans de très longues recherches sur l'histoire des académies en France, sur le duc de Villars, toujours dans l'idée que peut-être, au cours de ses campagnes militaires, il aurait pu avoir l'occasion d'acquérir une gravure de Rembrandt et en ait fait don, à qui ? Plus simplement, puisqu'il s'agit d'un papier fort visiblement découpé dans un plus grand, ne peut-on penser que la gravure a fait un passage dans une académie de peinture, où elle aurait été renforcée ? Mais laquelle ?
- et cette recherche sur le duc de Villars m'a entraînée également vers la famille des princes de Conti - ils ont des liens entre eux -, dont nul n'ignore en ce pays qu'ils ont été

- possesseurs, au XVII^e siècle, de la baronnie d'Orpierre, elle-même protestante et en possession, en d'autres temps, du stathouder de Hollande !
- autre piste encore, et qui provient d'une deuxième inscription figurant au-dessous de la précédente, mais d'une autre encre, et donnant elle-même deux indications : « Cette gravure vient du château de Barcillonnette (Hautes-Alpes) qui appartient à la famille des sieurs nobles de Pinchinat depuis 1582. Daté et signé : Serres, le 4 octobre 1896. A. Mourrès ».

Effectivement, le château de Barcillonnette appartient aux Pinchinat. Alors je cherche s'il y a eu des liens entre les Pinchinat et les Tardieu, tous protestants. Mais je ne trouve rien de probant, et je ne sais toujours pas comment cette gravure est venue de Barcillonnette à Serres. Y eut-il d'ailleurs des liens entre les Pinchinat de Barcillonnette et la baronnie d'Orpierre ? Je m'intéresse aussi au signataire, A. Mourrès, et à la date de la mention, 1896. Grâce aux listes nominatives, je constate qu'il s'agit du juge de paix de Serres, longtemps en activité, mais pourquoi, et dans quelles circonstances, appose-t-il cette mention au dos de la gravure ? Je ne retrouve ni inventaire, ni autre document qui aurait pu justifier son intervention. Simplement, au hasard des recherches sur les Tardieu, je découvre que l'un d'eux est greffier à la justice de paix. Un nouvel indice à suivre ?

Beaucoup de points d'interrogation subsistent donc après avoir suivi toutes ces pistes, consulté toutes sortes de documents aux Archives départementales (Cadastre, état civil, Notaires, Enregistrement, Justice...) pendant de longues heures. Le mystère demeure, et il faut continuer à chercher. Que ceux qui le souhaitent m'y aident, cette recherche concerne tous les habitants du Buëch, car c'est bien là qu'elle a séjourné, cette précieuse gravure !

Arlette Playoust, janvier 2005